

## Les drapeaux de la cathédrale Saint-Louis des Invalides

### Le drapeau comme trophée

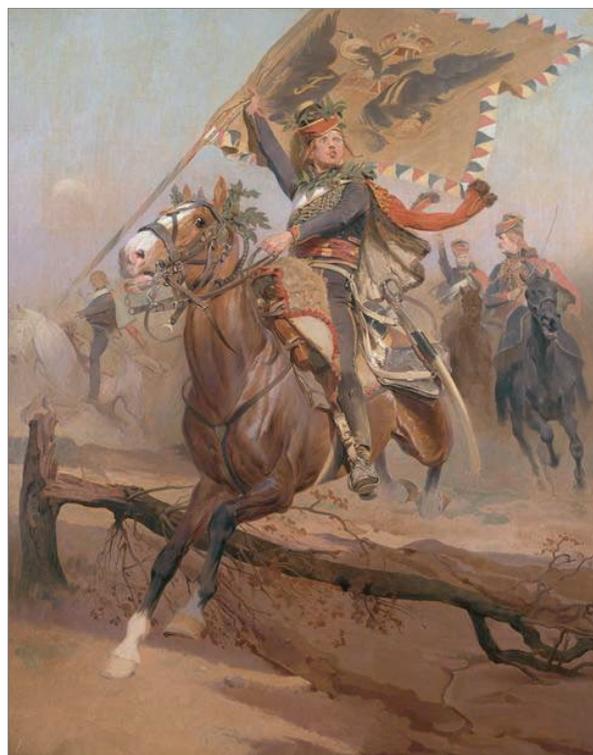
Une armée est organisée par groupes ou unités et les soldats utilisent le drapeau comme point de repère pour rejoindre leur unité et combattre avec elle. Prendre des drapeaux à l'ennemi permet de lui enlever un de ses moyens de communication sur le champ de bataille. Le drapeau ennemi est aussi un symbole et s'en emparer permet d'affirmer sa victoire.

### Des drapeaux à Notre-Dame

Suspendre des drapeaux aux voûtes d'une église est une tradition vieille de plusieurs siècles. « Dans l'esprit de la chevalerie, c'était une façon élégante de rendre hommage au Dieu des armées tout en respectant le caractère sacré des emblèmes bénis. Dans d'autres pays, on déposait les trophées dans les arsenaux ou les châteaux. En Angleterre, ils l'étaient dans les musées régimentaires ».<sup>1</sup> En France, sous les rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, à la suite d'une cérémonie, les drapeaux étaient accrochés aux voûtes de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Lorsqu'ils étaient trop nombreux, on décrochait les plus anciens trophées pour les exposer sur les tribunes de l'église. C'est seulement à l'époque de Louis XIV, à partir de 1688, que tous les drapeaux pris furent tous placés sans exception à Notre-Dame. Cette règle fut maintenue jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La Convention modifie le cérémonial à partir de 1792.

### Le transfert aux Invalides

En 1793<sup>2</sup>, après la fermeture des églises au culte, les différents trophées sont rassemblés dans le temple de Mars (l'actuelle cathédrale Saint-Louis des Invalides et le dôme) et notamment les drapeaux de Notre-Dame. Tradition que Napoléon maintient en l'état sous le Consulat avant de l'amener sous l'Empire. Il confie alors les drapeaux aux pensionnaires des Invalides. Par la suite, même si l'hôtel en reçoit près de mille cinq cents tout au long du règne, tous les trophées ne sont pas déposés aux Invalides. Napoléon les partage entre les grandes institutions et continue même à en envoyer une partie à Notre-Dame.



Charge du 2<sup>e</sup> régiment de hussards. Le lieutenant brandit un emblème pris aux Autrichiens en 1805. Ce tableau a été réalisé vers 1902 par Édouard Detaille (1848-1912). L'artiste a vu ce drapeau dans une salle du musée historique de l'armée. Quatre drapeaux semblables à celui du tableau sont présentés aujourd'hui dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides.  
© Paris, musée de l'Armée/RMN-GP.

<sup>1</sup> *Les Invalides trois siècles d'histoire*, « Les trophées aux Invalides » par Bernard Druène, p. 279-286.

La Bibliothèque nationale conserve au cabinet des Estampes sept albums manuscrits où sont dessinés et aquarellés les drapeaux portés à Notre-Dame de 1610 à 1770.

<sup>2</sup> Source : *Revue du Souvenir Napoléonien*, Thierry Lentz, numéro 481, octobre-décembre 2009. [http://www.napoleon.org/fr/salle\\_lecture/articles/files/475527.asp](http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/articles/files/475527.asp). Cf. aussi *Les drapeaux des Invalides* par Auguste Lallemand <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6291543z/f9.image>

## L'autodafé de la nuit du 30 au 31 mars 1814

Le soldat qui porte le drapeau de son unité est prêt à combattre jusqu'à la mort plutôt que de se le faire prendre. Si la situation est désespérée, il le détruit pour que l'ennemi ne s'en empare pas.

Alors qu'était proche la capitulation de Paris, le maréchal Sérurier, gouverneur de l'hôtel des Invalides, a ordonné de brûler les trophées<sup>3</sup> dans la cour d'honneur des Invalides ce qui était « conforme aux lois de la guerre »<sup>4</sup>. Livrés dans la journée aux Invalides, les trophées qui avaient été déposés à Notre-Dame sont eux aussi jetés dans les flammes. Les parties métalliques des emblèmes (clous, piques, croissants, etc.) sont balayées avec les cendres et jetées dans la Seine. D'autres drapeaux déposés au Sénat et au Corps législatif sont quant à eux cachés dans les caves. La paix revenue, ils seront par la suite à nouveau installés dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides.



Incendie des drapeaux dans la cour d'honneur des Invalides, le 30 mars 1814 d'après un tableau d'Émile Defrenne (1817-?) peint en 1857



Piques de drapeaux autrichiens, débris de l'autodafé de 1814. Les trophées ont été repêchés quelque temps plus tard puis confiés au musée de l'Armée. © Paris, musée de l'Armée dist. RMN-GP.



Transfert des drapeaux allemands aux Invalides, le 7 octobre 1914. Photographie non identifiée travaillant pour l'identité Judiciaire. © Paris, musée de l'Armée dist. RMN-GP.



## Les deux guerres mondiales

Dès novembre 1914, les premiers trophées pris aux Allemands sont exposés sur la tribune de l'orgue comme en témoigne la photographie ci-contre.

En 1940, Paris et l'hôtel des Invalides sont occupés par les Nazis et Hitler vient se recueillir sur la tombe de Napoléon I<sup>er</sup>. Les photos de cette époque montrent que des trophées pris par l'armée napoléonienne sont toujours exposés autour du sarcophage de l'empereur.

Drapeaux pris aux Allemands, exposés dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides en novembre 1914. Agence Rol (1904-1937) © Paris, musée de l'Armée dist. RMN-GP.

<sup>3</sup> Environ 1 500 drapeaux pris à l'ennemi depuis les guerres de Louis XIV sont ainsi détruits.

<sup>4</sup> Lettre de Sérurier à Clarke.

## Trophées devenus objets patrimoniaux

Un trophée était exposé jusqu'à ce qu'il tombe en lambeaux ce qui affirmait la victoire sur l'adversaire. Or l'une des vocations du musée est au contraire de conserver le patrimoine.

Dès 1976, le musée de l'Armée restaure les emblèmes les plus abîmés. Beaucoup d'entre-eux sont très endommagés après plusieurs décennies d'exposition. En décembre 1990, à l'occasion des travaux de ravalement des murs de la nef, tous les trophées sont déposés. L'atelier de restauration des textiles du musée de l'Armée s'emploie à constater leur état, à programmer des campagnes de restauration et à les conserver dans de bonnes conditions. La restauration de chaque drapeau nécessite des délais importants. Certains de ces drapeaux sont présentés lors d'expositions temporaires.

Intérieur de la cathédrale Saint-Louis des Invalides en 1991, après sa restauration mais avant le placement des emblèmes les plus récents © Paris, musée de l'Armée/RMN-GP.

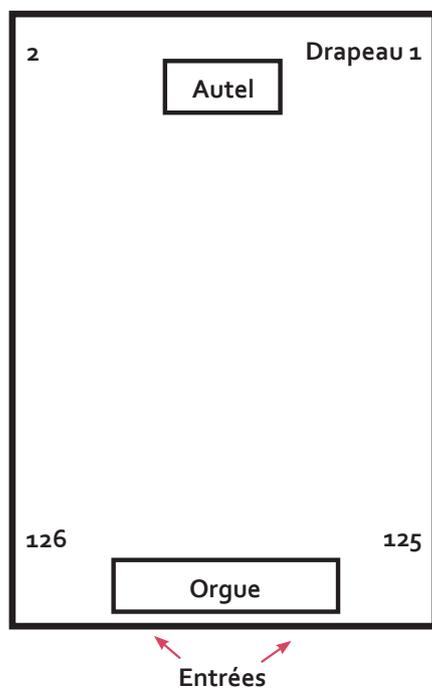


Schéma de la cathédrale Saint-Louis des Invalides

## Trophées et drapeaux en 2013

Corniches à droite et à gauche en entrant dans la cathédrale et en partant du chœur

**N° 1 et 3** : drapeaux autrichiens conquis en 1805 et faisant partie des trophées adressés par Napoléon I<sup>er</sup> au Palais du Luxembourg. Ce sont les fameux drapeaux qui ont échappé à l'autodafé de 1814. Ils sont au nombre de quatre. Les deux autres sont accrochés aux emplacements **n° 2 et 4** sur la corniche à gauche.



Drapeau autrichien pris en 1805. N° d'inventaire : Aa 27 © Paris, musée de l'Armée/RMN-GP 07-520156



**N° 9** : drapeau napolitain du régiment *Reali Albania* pris pendant la conquête du royaume de Naples en 1806 et envoyé par Napoléon I<sup>er</sup> au Palais Bourbon. Son pendant est exposé au **n° 6** sur la corniche à gauche.

Drapeau napolitain au premier plan. Au second plan les drapeaux autrichiens n° 1 et 3 © Paris, musée de l'Armée DRHAPM

**N° 13 et 17** : drapeaux ottomans conquis sous le règne de Charles X, en juillet 1830, par le corps expéditionnaire du lieutenant-général de Bourmont au cours des opérations qui se terminent par la prise d'Alger. Ces drapeaux correspondent aux **n° 18 et 20** sur la corniche à gauche.



Drapeau n° 13



de gauche à droite, drapeaux n° 17 à 21  
© Paris, musée de l'Armée DRHAPM.

**N° 19 :** drapeau ottoman pris en 1832 au cours de la conquête des territoires qui allaient devenir l'Algérie. Ce drapeau correspond au **n° 22** sur la corniche à gauche.

**N° 21, 23 et 25 :** drapeaux marocains conquis par les troupes du maréchal Bugeaud à la bataille de l'Isly, le 14 août 1844. Ces drapeaux correspondent au **n° 26** sur la corniche à gauche.

**N° 29 :** pavillon marocain pris à Mogador par les marins de l'escadre du prince de Joinville, fils de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, après le bombardement de la ville les 15 et 16 août 1844. Ce drapeau correspond aux **n° 28 à 30** sur la corniche à gauche.



Drapeau n° 19 © Paris, musée de l'Armée, dist. RMN-GP.

**N° 32 :** pavillon argentin pris par les marins du commandant Trehouart lors de l'attaque des batteries d'Obligado, dans le Parana, le 21 novembre 1845, pendant la guerre civile argentino-uruguayenne entre fédéralistes et unitaires.



**N° 33 à 49 :** emblèmes mexicains conquis pendant la guerre de 1862-1867 conduite par Napoléon III pour créer un empire catholique. Ces drapeaux correspondent aux **n° 36 à 50** sur la corniche à gauche.

Le décor du drapeau n° 35. La pelle croisée avec une pioche désigne les sapeurs, l'ancre la marine. La grenade en flamme porte le numéro du régiment. Pendant cette campagne les Mexicains comme les Français creusent des tranchées pour assiéger une place forte, etc. Plusieurs des drapeaux mexicains présentés dans la cathédrale portent des outils de sapeurs. © Paris, musée de l'Armée, DRHAPM.



N° 36, guidon mexicain des sapeurs de Zacatecas, bataillon Sanchez y Roman conquis le 14 juin 1862 au combat de Cerro-Borrego par le fusilier Gachet du 99<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Hampe surmontée d'une lance en cuivre. Flamme en drap rouge sur laquelle sont appliqués, en étoffe blanche, les attributs du Bataillon de sapeurs avec l'inscription : Bon Sanches y Roman. Inv. : Aa379 © Paris, musée de l'Armée, dist. RMN-GP.

**N° 51 :** pavillon tunisien conquis par les fusiliers marins de l'escadre du vice-amiral Garnault lors de la prise de Sfax, le 16 juillet 1881.

**N° 34 :** pavillon tonkinois pris dans un combat au village de Papier, près d'Hanoï, le 3 juillet 1883.

**N° 53 :** pavillon chinois, emblème de commandement du général Trien Hue, conquis par la colonne du général Millot au combat de Bac Ninh, le 12 mars 1884.

**N° 59, 61 et 65 :** emblèmes chinois conquis pendant la guerre sino-française qui a opposé les troupes françaises aux bandes de Pavillons Noirs (1884-1885). Ces drapeaux correspondent aux **n° 54 à 62** sur la corniche à gauche

**N° 69 :** drapeau annamite pris au cours de la campagne du Tonkin en 1885. Ce drapeau correspond au **n° 68** sur la corniche à gauche

Drapeaux n° 58. Pour les Chinois, le tigre blanc est le symbole de la domination et de la férocité nécessaire au combat. Ce fauve représente aussi l'un des quatre points cardinaux, celui de l'ouest. Il est également l'un des douze signes du zodiaque chinois. Il figure sur le carré des mandarins militaires du 4<sup>e</sup> rang (sur 9 rangs). Il est enfin associé à l'automne et à la couleur blanche dans les cinq éléments chinois. © Paris, musée de l'Armée, dist. RMN-GP.



À lire pour en savoir plus sur l'Indochine : catalogue *Indochine des territoires et des hommes 1856-1956* édité à l'occasion de l'exposition temporaire organisée par le musée de l'Armée en 2013. Il est notamment en vente à la boutique RMN du musée.

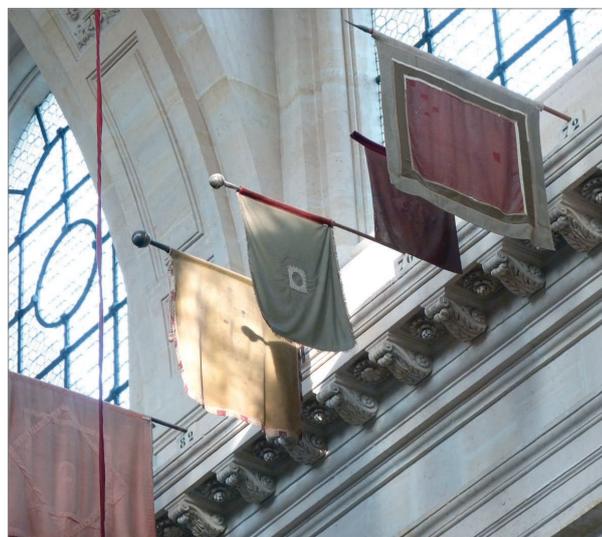
**N° 72** : pavillon siamois conquis par le lieutenant Pourchot chef de poste de Khone, pendant le conflit franco-siamois en 1893.

**N° 74** : fanion tonkinois conquis par les troupes d'infanterie de marine et les tirailleurs tonkinois du chef de bataillon Garnier au combat livré à Tien Ngu contre les Pavillons Noirs le 5 mai 1895.

**N° 73** : drapeau du Chari Tchad faisant partie d'un lot de 16 drapeaux et étendards conquis par le détachement du capitaine Jérusalémy au combat de Dogotchi, le 2 mars 1908 et par la colonne du commandant Julien au combat de Djoua, le 15 juin 1908.



Drapeau n° 75 © Paris, musée de l'Armée, dist. RMN-GP.



De droite à gauche, drapeaux n° 72 et 78 © Paris, musée de l'Armée DRHAPM

**N° 75 à 81** : emblèmes marocains conquis en 1912 pendant les opérations de pacifications dirigées par le général (et futur maréchal) Lyautey. Ces drapeaux correspondent aux **n° 76 à 84** sur la corniche à gauche.

**N° 83** : drapeau ouadaïen conquis par le maréchal des logis Delvalat, de la 7<sup>e</sup> compagnie méhariste, au combat livré à Ain Galakka (Borkou) contre les grands rebelles sénoussistes, le 27 novembre 1913.

**N° 87** : pavillon allemand pris le 30 octobre 1915 par la colonne du chef de bataillon Mechet dans le poste d'Eseka (Cameroun). Ce drapeau correspond aux **n° 86 à 90** sur la corniche à gauche.

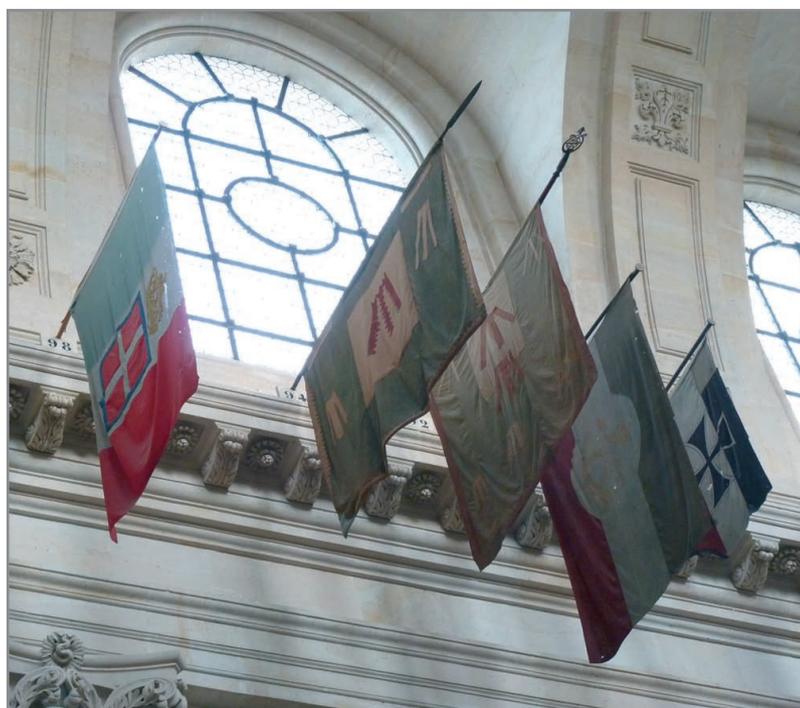
**N° 89** : pavillon Chérifien hachémite des partisans de l'Emir Fayçal enlevé sur le Yéni-Sérail de Beyrouth (Liban) par un détachement commandé par le colonel de Piépape, le 7 octobre 1918.

**N° 91 et 93** : drapeaux druzes conquis par le 5<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie commandé par le chef de bataillon Kratzert au combat de Messifrey (Syrie) le 17 septembre 1925. Ces drapeaux correspondent aux **n° 92 et 94** sur la corniche à gauche.

**N° 95** : drapeau annamite conquis par le caporal li-a-Loc, du 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois au combat livré à Nam-Si contre les réformistes annamites le 19 novembre 1927.

**N° 97** : emblème italien pris pendant la seconde guerre mondiale. Ce drapeau correspond aux **n° 98** sur la corniche à gauche.

**N° 103** : drapeau Viêt-minh conquis pendant la campagne d'Indochine (1945-1954).



De droite à gauche, drapeaux n° 88 et 98 © Paris, musée de l'Armée DRHAPM